## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**



Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 25 septembre 2006

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - MILLOMASLOUHI - M. NUDANT - M. BAZIN - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBAULT - M.

**DUGOURD - Mme VANDRIESSE** 

Membres excusés : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M.

IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH)

Membres absents : Mme BOUCHARD-STECH

## OBJET DE LA DELIBERATION

Enseignement artistique - Cours d'arts plastiques - Demande de subvention auprès du Département de la Côte d'Or - Année 2007

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Des cours d'arts plastiques sont organisés par la Ville en collaboration avec l'École Nationale d'Art. Ils s'adressent aux enfants à partir de sept ans, aux adolescents et aux adultes, et portent sur huit disciplines : dessin, peinture, dessin de mouvement, modelage, prise de vue photographique, prise de vue vidéo, traitement des images numériques et histoire de l'art.

Ce sont ainsi cinq cents personnes environ qui fréquentent chaque année ces ateliers ; 25 % d'entre elles sont domiciliées hors de Dijon. Aussi, ces activités sont-elles susceptibles d'être subventionnées par le Département de la Côte d'Or.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 solliciter, auprès du Département de la Côte d'Or, la subvention susceptible d'être allouée pour les cours d'arts plastiques organisés par la Ville ;
- 2 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.



Pour Extrait Conforme Le Maire, Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT